

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 26 octobre 2009

CP 09/10-10

L'an deux mil neuf, le 26 octobre à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Astruc et Astoul ;

Absents, excusés : MM. Roset et Bénech.

**FOURNITURE ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT
DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS
DEVOLUTION DES MARCHES**

Pour répondre aux besoins du Conseil Général, une consultation a été lancée auprès des fournisseurs en vue de conclure des marchés de « fourniture et location avec option d'achat de matériel de travaux publics ».

Les caractéristiques principales de la consultation sont les suivantes :

- Procédure : Appel d'offres ouvert européen
- Durée : 5 ans (20 échéances trimestrielles).
- Marché décomposé en 12 lots :

Lot n°1 : fourniture de trois débroussailleuses

Lot n°2 : location de la fourniture du lot n° 1 (débroussailleuses)

Lot n°3 : fourniture de trois tracteurs porteurs industriels

Lot n°4 : location de la fourniture du lot n° 3 (tracteurs porteurs industriels)

Lot n°5 : fourniture d'un fourgon benne de travaux publics

Lot n°6 : location de la fourniture du lot n° 5 (fourgon benne de travaux publics)

Lot n°7 : fourniture d'une saleuse portée capacité 5 m³

Lot n°8 : location de la fourniture du lot n° 7 (saleuse portée)

Lot n°9 : fourniture d'une saleuse portée capacité 4 m3

Lot n°10 : location de la fourniture du lot n° 9 (saleuse portée)

Lot n°11 : fourniture d'un tracteur porte-outils

Lot n°12 : location de la fourniture du lot n° 11 (tracteur porte-outils)

Conformément au Code des Marchés Publics, les critères définis et pondérés dans le dossier de consultation par la personne publique permettant à la Commission d'Appel d'Offres de dégager l'offre économiquement la plus avantageuse sont les suivants :

Pour les fournitures :

- prix des prestations 70 %
- valeur technique 30 %

Pour la location :

- prix des prestations

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 7 septembre 2009, a examiné les offres déposées par les sociétés ayant répondu à la consultation dans les formes et délais requis.

A l'issue de l'analyse des offres présentée, la Commission réunie le 21 septembre 2009 a décidé d'attribuer les marchés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : CANE (82 - VAISSAC) : 130 680,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°2)
- Lot 2 : BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 156 128,88 € HT
- Lot 3 : AGRI QUERCY LOMAGNE (**82** – LIZAC) : 164 592,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°4)
- Lot 4 : AGRI QUERCY LOMAGNE (82 – LIZAC) : 196 917,92 € HT
- Lot 5 : FAURIE Midi-Pyrénées (82 - MONTAUBAN) : 30 630,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°6)
- Lot 6 : BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 36 553,79 € HT
- Lot 7 : ACOMETIS (68 – SOULTZ) : 18 787,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°8)
- Lot 8 : BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 22 458,07 € HT
- Lot 9 : ACOMETIS (68 – SOULTZ) : 18 393,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°10)
- Lot 10 : BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 21 986,93 € HT

- Lot 11 : CANE (82 – VAISSAC) : 81 849,60 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°12)
- Lot 12 : BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 97 843,10 € HT

En conséquence, je vous demande de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 21 septembre 2009,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, les marchés à intervenir avec les sociétés suivantes pour la fourniture et location avec option d'achat de matériel de travaux publics :
 - Lot 1 : fourniture de trois débroussailleuses - CANE (82 - VAISSAC) : 130 680,00 € HT (ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°2)
 - Lot 2 : location de la fourniture du lot n° 1 BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 156 128,88 € HT
 - Lot 3 : fourniture de trois tracteurs porteurs industriels - AGRI QUERCY LOMAGNE (82 – LIZAC) : 164 592,00 € HT (ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°4)
 - Lot 4 : location de la fourniture du lot n° 3 AGRI QUERCY LOMAGNE (82 – LIZAC) : 196 917,92 € HT
 - Lot 5 : fourniture d'un fourgon benne de travaux public - FAURIE Midi-Pyrénées (82 - MONTAUBAN) : 30 630,00 € HT (ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°6)
 - Lot 6 : location de la fourniture du lot n° 5 BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 36 553,79 € HT
 - Lot 7 : fourniture d'une saleuse portée capacité 5 m3 -ACOMETIS (68 – SOULTZ) : 18 787,00 € HT (ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°8)

- Lot 8 : location de la fourniture du lot n° 7 BNP/ PARIBAS (92 – Puteaux) : 22 458,07 € HT
 - Lot 9 : fourniture d'une saleuse portée capacité 4 m3 - ACOMETIS (68 – SOULTZ) : 18 393,00 € HT (ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°10)
 - Lot 10 : location de la fourniture du lot n° 9 BNP/ PARIBAS (92 – Puteaux) : 21 986,93 € HT
 - Lot 11 : fourniture d'un tracteur porte-outil - CANE (82 – VAISSAC) : 81 849,60 € HT (ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°12)
 - Lot 12 : location de la fourniture du lot n° 11 BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 97 843,10 € HT
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du département, toutes les pièces afférentes et bordereaux supplémentaires de prix éventuels.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,